



## **A l'attention des parents et des judokas se présentant aux examens de ceintures du mois de décembre 2008.**

Dans le souci de vous faire partager notre vision de l'enseignement, il nous est apparu important de vous adresser quelques informations sur notre pédagogie en vue de la reconnaissance d'une ceinture de judo dans notre club.

Les critères que nous nous sommes fixé pour l'obtention d'une ceinture tiennent comptes de l'évolution de l'élève et ne sont pas régis par une progression impérative d'un ensemble. Ainsi nous nous adressons à chacun selon son niveau d'apprentissage et évaluons ces progrès en veillant à l'acquisition des compétences en fonction de son développement propre. Bien évidemment, les évaluations portent sur des choses apprises lors des cours et les élèves connaissent les techniques qui seront demandées.

Nous avons choisi depuis quelques années de mettre sur pied des examens de ceintures, à raison de deux fois par année sous la forme d'un événement particulier, représentant une opportunité pour les judokas de démontrer leur progression sous forme d'une démonstration que parents et amis apprécient grandement.

Cette étape marquant les progrès des élèves peut-être génératrice d'un certain stress. Conscient de cela, nous mettons en place un climat de confiance adapté afin que chacun s'exprime le plus favorablement possible en ayant plaisir et fierté de démontrer ses connaissances.

Les personnes qui évaluent les candidats sont toutes des moniteurs (trices) ou aides moniteurs (trices) actifs (ves) et formés (es) au sein de notre club. Elles sont titulaires de la reconnaissance J+S et en principe porteur du grade de 1<sup>er</sup> Dan (ceinture noire).

Les « Experts » ont pour mission de valider et soutenir les efforts des judokas qui effectueront leur démonstration ce jour en ayant soin d'apporter leur aide aux besoins.

Les conditions de base que nous nous sommes fixées, comprennent notamment, un âge minimum pour l'accession au grade convoité, une pratique régulière est requise, en principe 1 à 2 fois par semaine. Un nombre de séances minimum est nécessaire pour l'acquisition des compétences et celles-ci augmentent évidemment en fonction du niveau, ce qui représente un temps de pratique entre les différents grades.

En outre, nous souhaitons que les candidats aux examens soient en règle avec le paiement de leurs cotisations.

Nous sommes certains que vous prendrez beaucoup de plaisir lors de cette journée et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Stéphane Guye

Directeur Technique